

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18805 - 73ÈME ANNÉE

Le PCR et les dégâts du cyclone Irma

Anticiper les catastrophes naturelles pour éviter de nouveaux dégâts

À l'occasion d'une conférence de presse, les cadres du PCR Camille Dieudonné et Julie Pontalba ont tenu hier à alerter sur les défis du réchauffement climatique, rappelant également les propositions du Parti Communiste Réunionnais, par la voix de Paul Vergès, dès 1996.



Julie Pontalba et Camille Dieudonné.

« Ces derniers jours, on a vu les images qui nous viennent de Saint-Martin, nous montrant la désolation consécutive à la violence du cyclone Irma ». En effet, selon Saretec, cabinet en gestion et prévention des risques, 90 % du bâti à Saint-Martin et 70 % à Saint-Barthélemy ont été dégradés par le passage de l'ouragan, « pourtant c'est un pays riche et les infrastructures sont modernes », note Julie Pontalba.

Cette dernière a indiqué que cette catastrophe naturelle « renforce encore une fois l'analyse du PCR qui a toujours placé les questions climatiques en priorité de ses préoccupations ».

Face à l'ampleur de la situation à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, des débats ont surgi, mais « on constate que beaucoup de choses ont été dites mais l'essentiel finalement n'a pas été abordé », particulièrement, la question de la responsabilité.

La jeune femme pose alors « à quoi est due cette catastrophe naturelle ? », sachant toutefois que la réponse est « finalement c'est quelque chose qui dérange ». D'autant que « les catastrophes naturelles ne sont pas si naturelles que cela » pour Julie Pontalba.

Des leçons à tirer de l'ouragan Irma

« On le sait tous, les îles comme Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont des îles paradisiaques, on dira même des îles à paradis fiscaux, qui accueillent des milliardaires qui veulent échapper au contrôle de leurs activités et aux impôts », a indiqué Julie Pontalba.

Cette dernière a souligné que « les impôts sont une recette destinée à financer l'action publique, la solidarité sociale et pourtant, pour ne

donner qu'un exemple. On voit Charles Branson, patron de Virgin, qui a du son salut en se réfugiant dans la cave de sa villa, puis maintenant appeler à la solidarité. Si la situation n'était pas aussi dramatique, elle serait grotesque une telle anecdote ».

La jeune militante du PCR a évoqué les propos du ministre de l'écologie, Nicolas Hulot, qui a déclaré lors d'une conférence de presse, le 9 septembre : « Que cela nous serve de leçon, le pire est devant nous. Ne nous divisons pas sur ces questions de long terme, est-ce que les Antilles resteront habitables à l'ère de la transition écologique ? ».

« Nous, on a envie de se dire est-ce qu'il y aura ne serait-ce qu'un endroit sur la Terre qui sera habitable et sûr demain ? ». Cette dernière pose une question qui va « un peu plus loin que ce que nous dit Monsieur Hulot ».

D'autant plus que le coût des dégâts matériels suite au passage d'Irma a été évalué à 1,2 milliard d'euros par la Caisse centrale de réassurance. Il apparaît évident pour le PCR que les infrastructures seront reconstruites, d'autant que « la France est un pays riche, l'Union européenne aussi », sans oublier la manne venant des « assurances, notamment celles des milliardaires ».

Reconstruire, certes mais autrement

Mais « une fois reconstruit, est-ce que l'on aura l'assurance que ces îles seront à nouveau habitables.

Faut-il reconstruire à l'identique et à agir comme on le fait actuellement ? ». Prenant l'exemple de La Havane à Cuba, Julie Pontalba a expliqué comment la ville a été noyée par la montée des eaux, car elle a été construite au moment où la question du réchauffement climatique ne se posait pas.

« L'ouragan Irma nous rappelle qu'il faut arrêter de construire en mer et d'urbaniser le littoral », a assuré cette dernière, ajoutant qu'en Floride, « on peut prendre sa voiture pour se réfugier ailleurs, mais sur une île comme la nôtre, cela est impossible de fuir ».

« Irma et Saint-Martin illustrent les propos du PCR en faveur d'une société nouvelle qui anticipe les lourdes conséquences de ces catastrophes, qui a envie de connaître pareil situation, es - ce qu'à La Réunion, on peut éviter cela ? » a fait savoir Julie Pontalba.

Le PCR a depuis des années alerté la population et les pouvoirs publics des dangers des changements climatiques et de la nécessité d'anticiper ces effets.

21 années d'alertes

La jeune femme a évoqué le travail de Paul Vergès, qui disait dans un rapport de l'ONERC (Observatoire national sur les effets du changement climatique), qu'il a présidé : « d'ici la fin du siècle, nous n'aurons plus le choix : la hausse du niveau de la mer nous obligera à nous adapter ; mais cela sera d'autant plus simple que cette adaptation aura été anticipée — comme par exemple en prenant en compte l'élévation inéluctable du niveau de la mer dans les infrastructures littorales — et non subie ».

« Il n'est certes plus là maintenant », mais cela montre que « ce n'est pas aujourd'hui qu'on le dit parce qu'il y a un fait d'actualité, mais c'est quelque chose que l'on dit » depuis plusieurs décennies.

« La responsabilité de tous est de voir ce qu'il faut faire maintenant, pour ne subir ce genre de catastrophe naturelle, humaine et financière. Le PCR a lui apporté sa contribution à La Réunion et en France », a assuré Julie Pontalba.

Ainsi, cette dernière a rappelé qu'en 1996, en pleine élection, Paul Vergès et Philippe Berne ont convoqué une conférence de presse pour parler des dangers du réchauffement climatique. Paul Vergès « a été largement critiqué, mais une fois élu sénateur, il a déposé une proposition de loi pour la création d'un ob-

servatoire concernant les effets du réchauffement climatique ».

Cet observatoire, créé en 2001, « c'est la contribution d'un Réunionnais, d'un communiste réunionnais.

Cela relève de la responsabilité du Parti Communiste Réunionnais », dont les autres propositions sont présentées par Camille Dieudonné.

Le système capitaliste engendre ces catastrophes naturelles

A l'occasion d'une conférence de presse, les cadres du PCR Camille Dieudonné et Julie Pontalba ont rappelé hier les combats menés par le Parti Communiste Réunionnais pour lutter contre le réchauffement climatique, mettant en avant les actions de Paul Vergès et rappelant les autres propositions du parti.

Au cours de la seconde partie de la conférence de presse, Camille Dieudonné a expliqué que « les catastrophes naturelles existent mais elles sont de plus en plus dévastatrices à tel point qu'elles peuvent détruire une île entière ».

Citant les cas du Congo et de l'Inde, Camille Dieudonné a assuré que « le constat est fait, et partagé par tous, mais alors pourquoi l'intensité est-elle plus forte aujourd'hui, alors que nous avons toujours connus des cyclones ».

Pour cette dernière, il est évident que ces phénomènes naturels extrêmes « viennent d'un système de développement capitaliste, qui vise avant tout à accroître les profits d'une minorité ».

Camille Dieudonné a pris l'exemple « des agents polluants utilisés pour accélérer la productivité des entreprises et de l'agriculture dans le but d'accumuler les profits. Toute cela est réalisé quoi qu'il en coûte aux populations, à la nature et donc à l'environnement », a déploré cette dernière.

Evoquant les voix qui s'élèvent depuis quelques années pour changer les choses, cette dernière a rappelé que le PCR a « toujours alerté le monde » et appelé « à une société à bas carbone, qui tourne le dos aux gaspillages », et « cesser le stockage en consommant ce dont la société a besoin ».

Paul Vergès précurseur des débats internationaux sur le climat

« C'est ce besoin de profit et d'accumulation des richesses qui détruit la planète et créer tout ce déséquilibre entraînant des phénomènes climatiques extrêmes », a souligné Camille Dieudonné.

« Le PCR a toujours fait des propositions, on peut dire même sans flagornerie que Paul Vergès était le premier à attirer l'attention de tout le monde sur ces problèmes climatiques » a souligné la militante.

Cette dernière a évoqué les propositions du PCR :

- la fin de l'énergie fossile
- le changement de mode de transport
- le changement de mode de cuisson : mettre fin à l'utilisation du gaz
- le changement de production agricole également : « on parle beaucoup de perma-culture. Dans le temps, chacun avait un petit bout de jardin, avec sa tomate, son piment. Aujourd'hui, on importe tous ces produits
- la mise en place d'un co-développement durable dans la zone océan indien : « nous sommes dans un bassin, où nous avons des habitudes communes, nous pouvons travailler ensemble ».

Pour conclure, Camille Dieudonné a donné rendez-vous à tout le monde à la COP23 de Bonn. « Nous aimerions savoir quelles sont les propositions des autorités françaises et des autorités réunionnaises pour La Réunion. C'est quelque chose d'extrêmement important, parce qu'il faut changer de société basé sur le profit à une société écologique pour « sauver la planète ».

Les manifestations du 12 septembre

Un succès de la mobilisation, très encourageant pour les luttes à venir

Suite à la réussite — surprenante pour certains — des manifestations organisées ce mardi 12 septembre à La Réunion et en France pour protester contre les graves injustices du projet gouvernemental sur la réforme du code du travail, il y a bien des enseignements à tirer sur la suite des combats à mener dans ce sens.

Tout d'abord, on ne soulignera jamais assez le succès de ces manifestations, aussi bien à Saint-Denis de La Réunion que dans de nombreuses villes de France pour protester contre la politique gouvernementale. Ce succès a été souligné par de nombreux observateurs comme par les organisateurs et les acteurs de ces manifestations. D'autant plus que, pour certains commentateurs, cette mobilisation n'était pas évidente avant l'événement lui-même, en raison du contexte politique marqué par beaucoup de confusions dans l'opinion.

Ensuite, après l'appel officiel lancé par 3 organisations syndicales, la CGT (CGTR à La Réunion) ainsi que l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) et la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), on a constaté la présence dans la foule des manifestants, des représentants de bien d'autres syndicats, comme FO (Force ouvrière). Ce fut bien la démonstration que dans l'ensemble de la population il y a un refus de la politique de casse sociale menée par le gouvernement.

Des échanges très chaleureux

À ce sujet, nous devons également rappeler que le Parti Communiste Réunionnais avait lui aussi appelé la



population à apporter son soutien à cette manifestation. D'ailleurs, le PCR était représenté par une forte délégation, accompagnée de ses dirigeants, dont sa sénatrice Gélita Hoarau, son président Élie Hoarau et plusieurs membres du Secrétariat du Parti, comme Ary Yée-Chong-Tchi-Kan, Ginette Sinapin, Camille Dieudonné, etc.

On a pu remarquer aussi la présence de plusieurs membres du Comité Central du PCR, qui ont eu à cette occasion — comme les autres dirigeants du Parti — des échanges très chaleureux avec de nombreux militants et responsables des organisations syndicales, politiques et associatives solidaires de ce combat. Cela prouve à quel point le rassemblement sans exclusive préconisé par le PCR pour changer

fondamentalement la politique dans notre pays est soutenu par de plus en plus de nos compatriotes.

Un signe d'encouragement

En France aussi tout le monde s'accorde à dire que le chiffre de 200.000 personnes annoncé par certains a été largement dépassé et de nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives ont participé à ce combat, qui a finalement mobilisé plus de 400.000 personnes. Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a exprimé sa satisfaction et ses remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette « très forte mobilisation », qu'il considère comme « une première ». Il a également affirmé que c'est de bon augure pour les manifestations qui vont se succéder. D'ailleurs la CGT a déjà prévu une autre mobilisation, le 21 septembre prochain, soit la veille de la présentation du projet de texte des ordonnances au Conseil des ministres.

Suite à l'élection présidentielle, aux législatives et à l'esprit de résignation cultivé par certains politiciens irresponsables, cette mobilisation est sans aucun doute un signe d'encouragement à la lutte à poursuivre

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

La sénatrice de La Réunion écrit à la préfète des TAAF

Pêche à la légine : Gélita Hoarau soutient la demande de Réunion Pêche Avenir

Gélita Hoarau a adressé hier un courrier à la Préfète des TAAF pour soutenir la demande d'un quota de pêche à la légine pour Réunion Pêche Australe, société dans laquelle 80 pêcheurs artisanaux sont actionnaires. L'attribution des quotas est en effet de la responsabilité de la préfète des TAAF. Voici la reproduction de son courrier.

Madame la Préfète,

J'ai reçu ce matin (hier matin - NDLR), à sa demande, une délégation de la Direction de la Société Réunion Pêche Australe (RPA) qui m'a exposé sa vive inquiétude quant à l'avenir de sa Société. Lors de la première attribution d'une part de pêche à la légine pour la prochaine campagne, sa candidature n'a pas été obtenue. Elle craint qu'il en soit de même pour l'attribution pour la part du taux annuel de capture non encore attribué. Si une telle perspective se confirmait, cela aurait des conséquences dramatiques non seulement pour la Société elle-



Gélita Hoarau.

même mais aussi pour les 80 pêcheurs artisanaux de La Réunion qui participent au capital de la Société.

C'est pour cette raison Madame la Préfète, que j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir répondre à la demande de la Société RPA en lui attribuant une part de droit de pêche à la légine pour la prochaine campagne.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Les commerçants s'interrogent : où est donc passée Mme Bareigts ?

Durant la campagne des Législatives, j'ai eu l'occasion de rencontrer des commerçants du centre-ville. Ils m'avaient informé de leurs difficultés sociales, fiscales et commerciales. Les entraves actuelles à la circulation, imposées par la municipalité, auraient pu être évitées si des relations sincères de dialogue précédaient aux décisions. Les événements de ces derniers jours soulèvent donc un sérieux problème de

respect du citoyen par la majorité municipale à Saint Denis.

De plus, lors de ces législatives Mme Bareigts était venue délivrer sa propagande électorale en ville, mais elle a caché aux intéressés le mauvais coup qui était déjà programmé. A ce moment-là, elle était très médiatisée. Mais, où est-elle aujourd'hui ? Cela fait maintenant plusieurs semaines que les commerçants manifestent leur incompréhension et mécontentement.

Pourquoi n'intervient-elle pas auprès du maire en faveur des commerçants alors que chacun sait qu'elle est très influente auprès du maire ?

Gageons que les commerçants et les riverains tireront toutes les leçons de ce désordre urbain car, ce sont eux qui ont eu le plus perdu.

Julie Pontalba

In kozman pou la rout

« Bon kozé i kal la, malparlé nana la zèl »

La pa bézoin ète tro kalifyé pou konprann sak kozman-la i vé dir é moin lé mèm sir i késtyone demoun, la plipar va di zot lé dakor avèk kozman lé marké an-o la. Sa i fé pans amoin in zistoir lontan, zistoir in roi téi apèl Midas é lo roi l'avé zorèye bourik. Si tèlman ké shak foi in koifèr téi vien koup son shové, avan li té i sar di sa partou, lo bann gard té i koup son tête. In jenn koifèr, in zour, la vni pou koif lo roi é konm li téi koné son déstin si li téi koz é konm li téi gingn pa tienbo son lang li la fouy in trou épi li la koz dodan pou dir : « Midas, lo rou Midas nana zorèye bourik. ». Apré li la roboush lo trou, mé in fèye la volé. Lo van la roul ali an tourbyon avèk épi lo van la parti di partou lo kozman mortèl. Si tèlman in zour bann gard l'ariv dsi lo dovan 'port lo koifèr épi l'arivé sak zot i pé doviné. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (5)

La recherche portant sur la vie et l'œuvre de l'artiste néo-impressionniste Charles Angrand passe par l'étude du corpus de la correspondance qu'il entretint avec ses camarades. L'importance de celle qu'il échangea avec Maximilien Luce, acquise par l'Institut National d'Histoire de l'Art auprès d'un libraire newyorkais en mars 2010, amène au comparatif avec celle qui fut publiée par M. Lespinaise en 1988, 22 ans plus tôt.

Au sommaire de l'ouvrage, est indiqué 192 lettres pour ce seul destinataire, pour un échange qui court de mars 1899 au décès de l'artiste, début avril 1926. Un décompte précis corrige cette annonce : sont reproduites en réalité 210 lettres en direction de Luce.

En regard, la base documentaire AGORHA sur le site de l'INHA recense 2 lots de lettres pour le même destinataire, et indique un nombre de documents que le Département de la Bibliothèque et de la Documentation corrige, à savoir :

1. Autographes 180, 30 – Angrand, Charles : 57 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (Paris).

2. Autographes 180, 31 – Angrand, Charles : 181 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collection Jacques Doucet (Paris).

Soit un total de 238 courriers.

À ceci près que 2 lettres figurant au lot 180-31 sous les références 46 et 47 ont disparu, sans que l'on sache pourquoi ni comment, du fonds.

Aussi le différentiel négatif de la Correspondance publiée par rapport au fonds de l'INHA se monte-t-il au chiffre bas de 26. 26 lettres d'Angrand sont à ce jour inédites. Pourquoi ? Et que disent-elles ?

(À suivre...)

Jean-Baptiste Kiya

Numéro au Fonds de l'INHA	Date indicatif Date de Correspondance inédite, publiée.	Commentaires
180-31	Novembre 1914 p.210	Novembre 22 novembre 1914, 1 envoi de lettres (1 seul) par l'INHA. 1 lettre de Luce capitale pour la correspondance, cf p.198.
73	Novembre 1914 p.210	
74	Lettes inédites	Lettes 1914 et 1915, plus manuscrits 1899-1910 d'Inha.
75	26/30-31 novembre 1899-1926 Janvier 1911 p.211	Deux envois : total 22 novembre 1914, 2 lots 1 seul joint 1 lettre, 1 envoi de lettres, envoi en particulier 1 lettre de personnel, 1 lettre joint 1 lettre, 1 lettre en trip. Preuves de lettres.
41	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot de preuves de lettres, envoi de lettres, 4 envois en trip.
42	18/10-11 novembre 1914 p.210	Deux envois : cette lettre est adressée à cette date de + novembre 1914 + 1915, 1 seul joint 1 lettre, preuves de lettres, 1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 envoi en trip. Preuves de lettres.
43	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 envoi en trip. Preuves de lettres.
44	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 preuve de lettres, 1 lettre, 1 envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres, 1 envoi en trip. Preuves de lettres.
45	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot de preuves de lettres, envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
46	18/10-11 novembre 1914 p.210	Preuves de lettres (1 seul envoi de lettres).
47	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
48	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
49	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
50	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
51	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
52	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
53	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
54	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.
55	18/10-11 novembre 1914 p.210	1 lot 1 seul envoi de lettres, 1 seul envoi de lettres.

Oté

Avèk sa ou i armas ar pa bann milyon inital, mé ou i pé konsèrv la vi

Zot i koné, sa in rovandikasyon lé marké dann program nout parti kominis. Mé zot i koné osi, si ou i ékout bann z'ofisyèl-lo bann tête dozèf i gouvèrn lo péi !- sa sé in n'afèr inital, mèm inposib pou mète an pratik. Moin pèrsonèl, mi pans lo kontrèr é mèm mi pans lo kontrèr si ni manyé bien l'agrikiltir bio.

Tout sak i pans, sa sé in n'afèr inposib, in pèrt tan, i dovré, sanm pou moin bien kalkil sak i sort ariv dann bannzil Sin-Martin épi Sin-Bartélémy, si anplis ké sa ou i azout lo mank sékirité tou kour... Mé kosa zot i souf dann mon zorèy, zot l'aprè dir amoin sak l'ariv la-ba i sava pa ariv isi La Rényon. Poitan, nou nana dann nout mémoir kolètiv souvnir siklone.

Si ou i ékout bien bann éspésyalis la météo, in n'afèr konmsa, i pé ariv dann l'oséan atlantik é i pé pa ariv isi. Pou kosa ? Pars la-ba la mèr lé pli sho k'isi é la shalèr la mèr sé lo rézèrvoir la fors bann siklone : d'aprè sak i di la-ba dann l'oséan atlantik la mèr i trap an moyène 31-32 dogré isi, dann l'oséan indien, ni trap vintuit dogré, pa plis. Pa plis zordi, mé domin, kan l'éshofman klimatik sar fine bien lansé, pou kosa ni trapré pa 31-32 dogré é mèm plis.

An tou lé ka, nou sré bien avizé rovoir tout nout plan la sékirité é pans osi la sékirité alimantèr, in n'afèr mi pans ni pé trapé si ni mète bon z'idé dann nout tête, épi si ni ansèrv in pé tout bon z'idé i sirkil koméla dsi la tèr.

Lé vré sa sé in n'afèr i sèrv pa l'intéré bann kapitalis épi bann néo. La pa avèk sa ou i ramas in bann milyon inital, mé avèk sa ou i konsèrv in kékshoz pli présyé ké l'arzan : ou i konsèrv la vi.

Justin